



DOSSIER NAUTIQUE

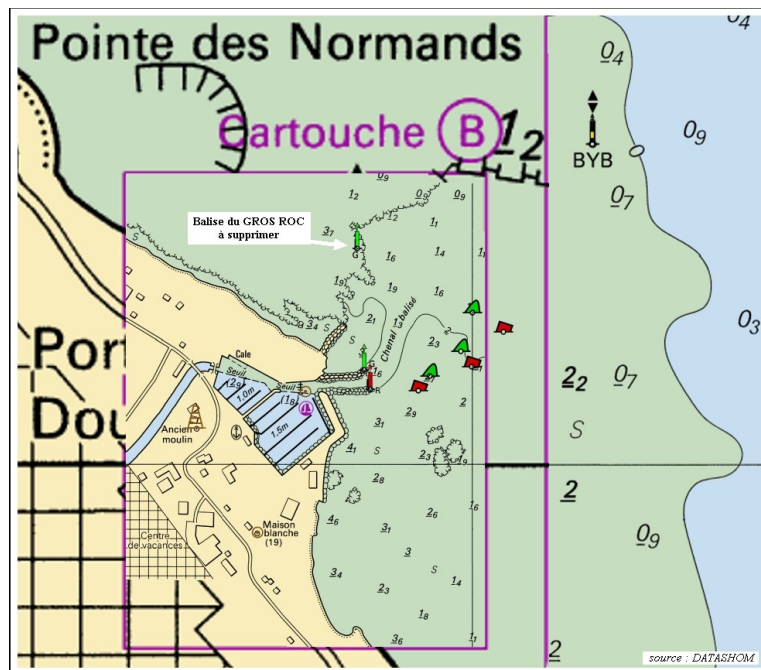
--
Port du Douhet – Commune de Saint Georges d'Oléron
Suppression de la balise tribord du Gros Roc
--

I- Présentation du projet

Pour répondre à la décision ministérielle du 10 juillet 2014 portant sur l'amélioration du Port du Douhet, un espar passif, 1700547, de caractère cardinal Est, de nom de baptême « Pointe des Normands » a été positionné en juillet 2021, selon les coordonnées suivantes : 46°00,370' N ; 001°18,800' O

Depuis l'installation de cet espar, il s'avère que la balise passive, ANC n°1700336, de caractère tribord, de nom de baptême « Gros Roc » n'a plus d'utilité sur le plan d'eau et constitue même une contradiction en matière de balisage maritime.

Cette balise, à la charge du gestionnaire du port, est d'ailleurs disparue depuis le 3 février 2021 et n'a fait l'objet d'aucune demande de remise en place de la part du port ou de ses usagers.



Il est proposé de procéder à la suppression de cette aide à la navigation complémentaire.

II- Sécurité maritime et système de balisage

II-1 Avis et prescriptions du service Phares et Balises de La Rochelle.

Le service des phares et balises de La Rochelle, à l'origine de cette proposition, est favorable à la suppression de cette balise qui porte confusion au regard de la navigation maritime. Le gestionnaire du port du Douhet a été informé de la procédure de suppression de cette aide à la navigation complémentaire.

Cette suppression entre dans le cadre du Référentiel Nautique et Technique (RNT). Elle fera l'objet d'une consultation de la commission nautique locale, préalablement à la phase de consultation.

Tableau récapitulatif :

Nom de baptême	N° SYSSI	Statut	Position WGS 84	Marque de jour	Couleur	Marque de nuit	État
GROS ROC	1700336	ANC	46°00,250' N 001°19,195' O	Tribord	verte	Sans objet	Supprimé